Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 9 (1900)
Heft: 32

Artikel: Voyages et hôtels
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-522893

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Basel, den 11. August 1900. * № 32. * Bâle, le 11 Août 1900.

Erscheint Samstags

Abonnement:
Für die Schweiz
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—
Für das Ausland:
3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50
Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:
7 Cts. per 1 spaltige Millimeterzeile oder deren Raum. — Bei Wiederholungen entsprechendRabatt. Vereins-Mitglieder bezahlen 3 1/2 Cts. netto per Millimeterzeile oder deren Raum.

Schweizer Hotel-Revue
Revue Suisse des Hôtels

Paraissant le Samedi

Abonnements:
Pour la Suisse:
3 mois Fr. 2.—
6 mois „ 3.—
12 mois „ 5.—
Pour l'Etranger:
3 mois Fr. 3.—
6 mois „ 4.50
12 mois „ 7.50
Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:
7 Cts. par millimètre-ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce. Les Sociétaires payent 3 1/2 Cts. net par millimètre-ligne ou son espace.

Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins | 9. Jahrgang | 9me Année | Organe et Propriété de la Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Fachliche Fortbildungsschule
des
Schweizer Hotelier-Vereins
in **Ouchy.**

Am 15. Oktober nächsthin beginnt der 8. Unterrichtskurs. **Anmeldungen** sind bis **spätestens Ende August** an Herrn **J. Tschumi, Hotel Beau-Rivage in Ouchy,** einzureichen, woselbst auch Statuten und Prospekte der Schule bezogen werden können. Der Kurs dauert 6 Monate.

Der Aufsichtsrat.

Ecole professionnelle
de la
Société Suisse des Hôteliers
à **Ouchy.**

Le 8me cours s'ouvrira le 15 Octobre prochain. Les ***inscriptions*** doivent être adressées ***au plus tard d'ici fin Août*** à Mr. **J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage à Ouchy,** où l'on peut se procurer également des règlements et prospectus relatifs à l'école. La durée du cours est de 6 mois.

Le Comité de surveillance.

Danksagung.

Für die zahlreichen Beweise von Teilnahme und vielseitige Hilfe, die uns infolge eines Aufrufes an die Mildthätigkeit der Herren Kollegen und Freunde zu teil geworden, sagen wir den edlen Gebern den tief empfundensten Dank.

Die schwergeprüfte Familie
J. B.

Anmerkung der Red. Es sind nachträglich noch eingegangen: Von F. Z. in R. Fr. 10.—.

VOYAGES ET HOTELS

Sous ce titre, M. le docteur Galtier-Boissière publie dans le périodique scientifique bien connu, la *Revue encyclopédique Larousse* (Paris) un article très remarquable, accompagné d'illustrations et de plans de construction. Les détails donnés par l'auteur nous paraissent intéressants à plusieurs points de vue, d'abord parce qu'ils nous démontrent les efforts sérieux que l'on fait en France pour relever l'industrie hôtelière en province, ensuite parce que plus d'un de nos hôteliers suisses sera à même d'y trouver des indications précieuses à plusieurs égards. C'est pourquoi nous tenons à mettre nos lecteurs au courant de cette étude:

I. HOTELS DE PASSAGE.

Depuis dix ans, par suite de la vulgarisation croissante du cyclisme et de l'automobilisme, les conditions de voyage dans notre pays (La France) se sont notablement transformées. Par un phénomène curieux, il s'est produit une sorte de recul, qui nous a reportés à l'époque lointaine des relais de poste. En effet, le touriste, qui autrement se rendait en chemin de fer à un point déterminé, puis en rayonnait dans une voiture qui devait forcément revenir à son point de départ, a abandonné cet ennuyeux va-et-vient pour adopter les voyages à étapes successives avec retour au point primitif par une autre voie. Mais lorsqu'on voyage ainsi il faut nécessairement pouvoir déjeuner et dîner sur la route; or la bicyclette et l'automobile lui-même sont des véhicules de dimension trop exiguës pour pouvoir transporter des provisions, sans parler de la nécessité du coucher. La renaissance des auberges placées en dehors des grandes lignes de chemins de fer, notamment de celles au voisinage de localités pittoresques, doit être la conséquence d'une modification qui porte non seulement sur les voyages d'agrément, mais aussi sur les voyages d'affaires. Il n'est pas douteux, en effet, que le voyageur de commerce, venant de centres éloignés et pouvant faire ses propositions avec des échantillons peu volumineux, utilise déjà et utilisera bien davantage dans quelques années le cycle et l'automobile, qu'il entreprendra ainsi la visite de villes et de villages abandonnés jusqu'ici par lui à des sous-traitants de chefs-lieux d'arrondissement.

Nos hôtels de petite ville, nos auberges de village sont-ils en état d'accueillir convenablement cet afflux nouveau de clients? Il faut bien reconnaître que sur de nombreux points de notre territoire l'insuffisance de l'organisation de ces établissements est telle que le tourisme tout au moins n'y trouve pas le minimum de confort indispensable. Le fait est d'autant plus regrettable que le cyclisme et l'automobilisme ont modifié l'ancienne proportion relative des voyageurs des deux sexes; les femmes représentent actuellement plus d'un tiers des touristes, et leur nombre tend certainement à s'accroître chaque année.

Le confort que nous réclamons est, du reste, fort modeste. Il se réduit à une alimentation suffisante pour les repas, à la propreté et à l'aération des chambres.

Parlons d'abord des repas. On est frappé du manque d'initiative, disons le mot, de bonne volonté de nombre de petits aubergistes; leur but unique semble être l'exploitation sans scrupule du voyageur avec cette pensée directrice „qu'on ne le reverra plus". Or, le calcul n'est pas seulement malhonnête, il est maladroit; car à aucune époque l'esprit de solidarité entre voyageurs n'a été aussi grand: le Touring-Club compte près de 80.000 adhérents; l'Union vélocipédique, 25,000; les diverses sociétés de voyageurs de commerce, des chiffres bien supérieurs; touristes et commerçants se renseignent mutuellement et adressent à leurs sociétés des notes qui, suivant le cas, entraînent vers une localité ou en éloignent une foule de clients.

L'amabilité d'une aubergiste n'a pas été étrangère au succès toujours croissant d'une célèbre abbaye; par contre, l'absence de bons hôtels nuit grandement à la côte ouest du Cotentin et à certaines régions de Bretagne. „A mauvais repas, grosse note", dit le proverbe; et le malheureux cycliste qui y a obtenu à grand peine une mince omelette et un poisson trop plat, paye ce modeste régal le prix d'un excellent déjeuner dans un bon hôtel. Il faudrait cependant un bien petit effort à une aubergiste intelligente pour ajouter à ce menu de grand carême quelque plat qui, résultant des ressources mêmes du pays, plairait au voyageur sans coûter grand argent à l'hôtesse: champignons, laitage, crêpes, fruits cuits, confitures. Partout on peut avoir pour l'imprévu quelques boîtes de conserves, et quelques pommes de terre sont vite arrachées au champ voisin. Que d'aubergistes perdent des clients parce qu'au lieu de les accueillir avec bonne grâce en promettant de faire tout le possible pour le satisfaire, ils répondent sèchement qu'„ils leur donneront à dîner, *à condition qu'ils se contentent de peu!*" Devant figure si renfrognée, le cycliste préfère renfourcher sa figure et se sauver plus loin.

L'organisation des chambres est encore plus défectueuse. Partout, même dans les hôtels de grandes villes, le voyageur trouve, au mois de juillet ou d'août, des lits garnis d'édredons et ornés d'amples rideaux. L'édredon, on peut le rejeter; mais il n'en est pas de même pour les rideaux qui, outre la gêne qu'ils apportent à l'aération, servent trop souvent de logis à de terribles parasites qu'apportent fatalement la multiplicité et la diversité des voyageurs. On peut essayer de se préserver en éloignant le lit du mur, mais la chose est souvent difficile, sinon impossible, les glissières ne permettant qu'un parcours restreint. Est-il donc bien difficile de supprimer ces rideaux, au moins l'été, quitte à l'hôtelier à laisser au plafond le petit dôme pour affirmer ses convictions et sa richesse? Quand verrons-nous remplacer les lits et les sommiers de bois, logements chers aux punaises, par des lits en fer et des sommiers métalliques?

Pour les ablutions, la situation est plus critique encore. Tous les touristes, notamment ceux qui ont passé une journée sur une bycyclette ou un automobile, aspirent à un lavage général pour se débarrasser de l'abondante poussière qui a pénétré à travers leurs vêtements; or, ils se trouvent le plus souvent en présence d'une cuvette qui ressemble à un coquetier! D'autre part, le parquet, devant la toilette, est ciré ou recouvert d'un tapis, d'où l'appréhension de reproches si l'eau se répand pendant une affusion générale. Certaines personnes, lorsque la grandeur des cuvettes le permet, s'en servent comme d'un tube en miniature; mais avec quelle adresse il faut alors procéder! MM. les hôteliers ne pourraient-ils pas remplacer l'éternelle pendule qui ne marche jamais, les flambeaux qui ne contiennent pas de bougies, lithographies représentant l'entrée de Henri IV à Paris, par un modeste tube en fer-blanc, qui est d'un prix minime et d'une durée presque éternelle? S'ils y ajoutaient une toile cirée suffisamment grande, notre idéal à ce point de vue serait réalisé.

Aux fenêtres, les persiennes ou volets manquent encore trop souvent, d'où l'impossibilité non seulement de prolonger un peu le repos, mais, chose plus importante, de laisser les croisées ouvertes pendant les chaudes nuits d'été. Ajoutons que, dans nombre d'hôtels, les cheminées sont fermées par un écran, d'où une nouvelle diminution de l'aération.

Il reste à parler des réclamations à la fois les plus délicates et les plus urgentes; elles concernent l'installation des water-closets. Répondant à un de nos amis qui l'interrogeait à ce sujet, une hôtelière des gorges du Tarn, traversées cependant, depuis quelques années, par des milliers de voyageurs, lui montrait d'un geste large la lande voisine. Le Touring-Club a entrepris une campagne pour changer de semblables pratiques, mais l'œuvre est considérable. Nous lui signalons particulièrement l'hôtel de Dielette, qui porte son panonceau: les deux cabinets donnent directement sur la route; l'un ne possède *pas de porte,* et le second est traversé à mi-hauteur par une barre transversale!

Les deux objections que font les aubergistes sont: 1° que les voyageurs ne sont pas propres; 2° que la pression de l'eau de la ville est insuffisante pour l'installation d'appareils à siphon. Ces derniers sont évidemment préférables, mais il ne faut pas oublier que dans nombre de maisons de campagne on a des cabinets parfaitement inodores avec les anciens appareils. Il suffit d'obliger les domestiques à mettre de l'eau dans les réservoirs.

Quant à la propreté, je signale aux hôteliers les cabinets non pas seulement d'Angleterre, de Suisse, de la Hollande, mais ceux de la maison centrale de Melun, d'une propreté éblouissante, propreté obtenue simplement par l'action mutuelle. Les touristes sont-ils inférieurs à ce genre de locataires? On obtiendra facilement de bons résultats si on n'incite pas à la malpropreté par l'obscurité du local, par l'absence d'un vase de nuit et d'un broc d'eau. Que de cabinets sont encore tapissés d'un papier en lambeaux, imprégné fatalement d'humidité et d'odeurs nauséabondes, alors que deux couches de peinture les rendraient sains et clairs! Dans les petits hôtels où l'on redoute l'action malfaisante du client d'estaminet, il est facile de demander aux voyageurs de fermer à clef le petit local et de remettre celle-ci en un point déterminé. Toutes les réformes indiquées dans cet article sont simples et peu coûteuses, mais indispensables.

(*Suite au prochain numéro*).

Das Hotelbett.*

Ja, das Hotelbett! Ich sehe schon, wie mancher der Leser zweifelnd den Kopf hinund herwiegt. Kommen ihm doch dabei alle die Klagen in den Sinn, die er als Hotelbesitzer von seinen Gästen über die Betten hat hören müssen, und er glaubt sich sagen zu können, dass die Frage nach einem allen Anforderungen entsprechenden Hotelbett, welches allen gefallen würde, nicht zu beantworten ist. Dem Einen waren die Betten des Hotels zu weich, dem Andern zu hart, dem Einen zu kühl, dem Andern zu warm. Kurz, an ein- und demselben Bett hatte der Eine immer gerade die entgegengesetzten Ausstellungen zu machen, wie der Andere. Ein Jeder will das Bett, wie er es gewöhnt ist und wie es seiner Körperbeschaffenheit zusagt. Es giebt ja nun schon einsichtige Reisende, welche gleich vorher ihren Wunsch hinsichtlich des Bettes aussprechen. Zuweilen kann man ja auch den Reisenden nach seinen Wünschen bezüglich des Bettes fragen; aber immer geht dies nicht an.

Auf jeden Fall dem Verlangen der Reisenden zu genügen, ist nicht möglich, denn die Beschaffenheit des Bettes, wie es manche wollen, ist eine so veraltete, dass es als ein Rückschritt gelten müsste, wollte man sein Hotel nach solchen Wünschen ausgestalten. Der Fortschritt ist heute die Parole auf dem Gebiete des Bettwesens auch für das Hotel. Gestehe man es doch ruhig zu: es wird im Hotel wie im Hause nach Richtung der Beschaffenheit der Betten noch viel gesündigt, während andere Länder uns hierin schon voraus marschieren. Eine Reihe von Hotels hängen mit ihrem Bettwesen noch allzusehr am Alten, und manche, welche zu Neuerungen fortschritten, haben nicht immer unter dem Neuen eine glückliche Wahl getroffen. Es ist allerdings eine Reformation im Bettwesen eines Hotels mit enormen Kosten verbunden und darum nicht so leicht zu vollziehen, aber bei der durch den Verschleiss bedingten Notwendigkeit des allmähligen Entsatzes der alten Betten muss das Hotel das Beste unter dem Neuen erwählen und so an der Spitze marschieren, es erfüllt daneben, dass es damit am Besten sich selbst dient, im weiteren auch noch eine erzieherische Kulturaufgabe. Das vollkommenste Bett ist die beste Empfehlung eines Hotels, und der überzeugenden Vortrefflichkeit eines wirklich vollkommenen Bettes gegenüber wird manche Klage derer verstummen, die an ein anders geartetes Bett gewöhnt sind.

Das vollkommenste Bett ist aber dasjenige, welches mit Dauerhaftigkeit und keinem allzuhohen Preise die meisten sanitären Vorteile verbindet, das heisst, welches Wohlbefinden und Gesundheit am besten fördert. Ein gutes Bett muss vor allem die Bettwärme normal regeln, das zu ihm verwendete Polster- und Fellmaterial darf keine Ueberhitzung der Körperwärme verursachen. Der Schlaf wird bedingt durch Entleerung des Blutes aus dem Gehirn in den Körper. Die normale Körpertemperatur beträgt 37°; wird diese nun infolge zu stark wärmenden Bettmaterials überstiegen, sodass

* Aus der in Hamburg erscheinenden Fachzeitung „Küche und Keller".